



DISCOURS DE MADAME LE MAIRE

Rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité qui comporte trois points bien précis :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 ;
2. Les indications préliminaires des résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2016 ;
3. Les orientations du budget 2017.

1) LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

Le rapport sur les états financiers vérifiés en date du 31 décembre 2015 a été préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014	379 238 \$
Retrait du surplus non affecté en 2015	(40 844 \$)
Surplus de l'exercice financier 2015	<u>23 376 \$</u>
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2015	361 770 \$

Au cours de l'année 2015, le Conseil a résolu de retirer du surplus accumulé non affecté un montant de 40 844 \$ pour faire l'achat d'une petite génératrice et d'une remorque pour les travaux de voirie, d'un défibrillateur et pour couvrir la hausse de la prime d'assurance concernant les nouvelles infrastructures du réseau d'assainissement des eaux usées. Donc, en date du 31 décembre 2015, le surplus accumulé non affecté s'élevait à 361 770 \$.

2) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

<i>Les indications pour 2016 sont :</i>	Budget 2016	1 170 292 \$
	Recettes au 31-10-2016	1 351 908 \$
	Dépenses au 31-10-2016	1 011 510 \$

Les revenus et dépenses ont été effectués selon les prévisions budgétaires projetées.

Le Conseil a résolu de retirer du surplus accumulé non affecté un montant de 55 000 \$ pour la réfection de la patinoire (20 000 \$) et pour la génératrice mobile qui servira lors des mesures d'urgence (35 000 \$).

Un montant de 25 000\$ a été emprunté au fonds de roulement pour l'achat d'un tracteur qui devra être remboursé sur une période de dix (10) ans à raison de 2 500 \$ par année, à compter du 6 juin 2017.

Considérant qu'il reste deux mois d'ici la fin de l'année et que plusieurs dépenses sont encore à effectuer avant que ces résultats ne soient confirmés, nos projections permettent tout de même d'anticiper un léger surplus pour l'exercice en cours.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus en 2016 (en date du 31 octobre 2016) :

Excavation Michel Lemay inc.	Enlèvement de la neige 2016-2017	62 000 \$ + taxes
Groupe Maska	Génératrice pour l'usine de traitement	38 351 \$
Pavages Maska	Pavage de la rue Claing	55 244 \$
Transport Fafard	Fin contrat neige et achat d'abrasifs	67 622 \$

Projets d'immobilisations réalisés en 2016 (dépenses nettes) :

Tracteur Case JX 107 avec équipements pour travaux de voirie	24 999 \$
Radar mobile	6 378 \$
Génératrice pour l'usine de traitement et la station de pompage	38 351 \$
Raccordement électrique de la génératrice et de la station de pompage	7 395 \$
Garage pour la génératrice (Incluant excavation, fondation ...)	17 128 \$
Aménagement d'un point d'eau - rang Fleury (travaux en cours)	

Réseau d'assainissement des eaux usées – zone urbaine

Les travaux pour le réseau d'assainissement des eaux usées sont terminés. Voici le résultat des revenus et dépenses de ce projet en date du 31 octobre 2016.

Dépenses	5 572 858 \$
Remboursement des taxes	(361 740 \$)
Subvention TECQ	(653 317 \$)
Subvention FCCQ	(3 315 000 \$)
Dette pour le réseau d'égout	1 242 801 \$

2. Rémunération des membres du conseil

Conformément aux dispositions de la Loi, voici la rémunération versée aux membres du conseil pour l'exercice de leur fonction. La rémunération du maire et des conseillers est fixée par le Conseil. Par contre, l'allocation de dépenses est fixée par la Loi sur le traitement des élus.

Mme Francine Morin	Rémunération et allocation de dépenses du maire	7 652,52 \$/an
	MRC des Maskoutains (préfet)	21 774,24 \$/an
	Présidente de la Commission du patrimoine et du CDEE	870,84 \$/an
	R.A.R.C.	95,36 \$/réunion
M. Mario Jussaume	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
	Délégué à la MRC les Maskoutains	6 967,68 \$/an
	Délégué substitut à la Régie des déchets	97,11 \$/réunion
Mme Marie Eve Leduc	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
	Délégué à la R.A.R.C.	95,36 \$/réunion
M. Éric Delage	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
Mme Josée Mathieu	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
Mme Emmanuelle Bagg	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
M. Guy Robert	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 550,84 \$/an
	Délégué à la Régie des déchets	97,11 \$/réunion

3) LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2017

Les membres du conseil approuveront les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 dans le cadre d'une séance spéciale qui se tiendra au début de décembre prochain.

L'année 2017 sera le deuxième exercice du rôle triennal d'évaluation. L'évaluation imposable des immeubles s'élèvera à 134 395 500 \$ comparativement à 2016 qui était de 133 417 600 \$.

Le rôle d'évaluation est disponible pour consultation durant les heures régulières du bureau.

Subventions et transferts gouvernementaux

La subvention de 68 182 \$ que nous recevons du Gouvernement du Québec pour l'entretien du réseau routier devrait être maintenue en 2017.

Le montant que nous recevons du *Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence de Canada-Québec* (TECQ 2014-2018) est de l'ordre de 547 575 \$ réparti sur cinq ans. Pour obtenir cette subvention, la municipalité doit investir dans ses infrastructures municipales un montant total de 74 340 \$. De ces montants, 400 000 \$ ont été affectés au réseau d'assainissement des eaux usées et 221 915 \$ seront affectés à l'amélioration des infrastructures de voirie locale.

Projets d'immobilisations pour 2017

En 2017, nous prévoyons effectuer les travaux de voirie suivants :

- Pavage (couche de finition) de la rue Claing à partir de la rue Gagné jusqu'à la rue Principale ;
- Réhabilitation de la rue Gagné ;
- Pavage d'une partie du 4^e rang (section urbaine) ;
- Réfection d'un ponceau sur la rue Claing

Taux de taxation pour 2017

Nous nous attaquerons bientôt à la préparation du budget pour 2017. Malgré certaines dépenses qui subiront une hausse, nous ferons tous les efforts nécessaires pour ne pas trop augmenter la charge fiscale des contribuables.

À l'automne 2016, nous avons finalisé le prêt pour le réseau d'assainissement des eaux usées. La répartition sera effectuée telle qu'établie au règlement d'emprunt et les taux de taxes spéciales seront fixés comme il convient.

Nonobstant ce qui précède, nous allons tout mettre en œuvre afin que ce budget 2017 soit conforme aux attentes des contribuables et qu'il s'inscrive dans la poursuite des objectifs que nous nous sommes fixés en ce qui concerne le maintien de l'effort fiscal et l'amélioration de notre milieu de vie.

En terminant, je voudrais vous remercier de la confiance que vous nous témoignez et vous invite à prendre une part active à la vie de votre municipalité en assistant aux séances du conseil qui se tiennent tous les premiers lundi du mois à 20 h à la salle du Conseil située au 390, rue Principale à St-Bernard.

N'hésitez pas à consulter le site Web de la municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca et à nous suivre sur Facebook où vous pouvez trouver une multitude de renseignements utiles.

Francine Morin, Maire